

LA GAZETTE DU MÉDAILLÉ

N°2 - Avril - Mai - Juin & été 2026

EDITO

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE

Pour ce deuxième numéro de notre revue, nous avons fait le choix de donner une place toute particulière à la jeunesse et à l'engagement des jeunes. Qu'ils soient jeunes sapeurs-pompiers, Cadets de la Gendarmerie, stagiaires de la Préparation Militaire Marine (PMM) ou simplement bénévoles, tous ont en commun cette volonté de s'investir, de servir et de s'engager au service des autres.

Dans une période où l'on interroge parfois le rapport des jeunes à l'engagement et à la citoyenneté, ces parcours viennent rappeler une réalité bien différente. Ils démontrent que la jeunesse est non seulement consciente des enjeux de la société, mais aussi pleinement actrice de celle-ci. Par leur engagement, ces jeunes développent des compétences, apprennent la rigueur, le sens des responsabilités, mais aussi l'esprit d'équipe et la solidarité. Autant de valeurs essentielles qui dépassent largement le cadre de leur seule activité bénévole et qui participent à la construction de citoyens éclairés et engagés. L'engagement des jeunes est une véritable richesse pour notre société. Il mérite d'être reconnu, encouragé et valorisé à sa juste mesure. Il est aussi un formidable vecteur de transmission : transmission de valeurs, de savoir-faire, mais aussi d'une culture de l'engagement qui ne demande qu'à être partagée et perpétuée.

Nous vous invitons à découvrir, au fil des pages qui suivent, la diversité et la force de leurs engagements.

Pour la deuxième année consécutive, le CDMJSEA 49 lance son Challenge du Jeune Bénévole. Cette initiative vise à mettre en lumière et à valoriser les jeunes qui s'investissent bénévolement dans la vie associative, sportive ou citoyenne. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations nécessaires pour y participer ou pour relayer largement cette démarche autour de vous.

Nous ne pouvons que vous encourager à la faire connaître, car chaque engagement compte et mérite d'être reconnu.

QUELQUES DATES À RETENIR

21 et 22 août 2026 : Montgolfiade de Brissac

16 octobre 2026 : Clôture des candidatures au Challenge du Jeune bénévole

28 novembre 2026 : Remise des prix du Challenge du jeune bénévole au SDIS ANGERS-BEAUCOUZE



Les Jeunes sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire réunis lors du 27^e rassemblement technique départemental le 6 juin 2026 à Baugé-en-Anjou.

Enfin, au nom du CDMJSEA, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Qu'il soit synonyme de repos, de rencontres, de découvertes et de moments partagés et pourquoi pas, une période propice à donner envie aux autres de s'engager, à sa manière, même modestement, au service des autres et de l'intérêt général.

Jean-Paul DUPUIS
Président du CDMJSEA49





Jean-Paul DUPUIS remet la MJSEA argent à Michel EXPERT

45 ANS D'ENGAGEMENT HONORÉS

Dimanche 5 avril 2026, à l'occasion du Tournoi International Minimes U15 organisé à Saumur par le Saumur Loire Basket 49, Monsieur Michel EXPERT a été mis à l'honneur en recevant la médaille d'argent JSEA.

Engagé dans le basket saumurois depuis 1982, Michel a consacré une grande partie de sa vie au développement et à la structuration des clubs locaux. Membre du Comité directeur de l'Union Athlétique Saumur section basket dès ses débuts, il en devient rapidement le président entre 1982 et 1986, avant de poursuivre son engagement en tant que vice-président puis président du Saumur Basket Club.

Son investissement dépasse largement le cadre des clubs. Pendant 20 ans, de 1996 à 2016, il s'implique activement au sein du Comité Départemental de Basketball de Maine-et-Loire.

Depuis 2016, il préside le Saumur Loire Basket 49, après y avoir occupé plusieurs fonctions essentielles, notamment au conseil d'administration puis au bureau.

Mais Michel, c'est aussi une présence fidèle sur les terrains. Officiel table de marque entre 2002 et 2016, il continue aujourd'hui de s'investir auprès des plus jeunes en tant que membre de la commission mini-basket du Comité Départemental.

Depuis près de 45 ans, son engagement, son dévouement et sa passion permettent à de nombreuses personnes de pratiquer le basket dans le bassin saumurois et de faire vivre pleinement les valeurs du sport associatif.

Une distinction amplement méritée pour un parcours exemplaire.

Cette remise de distinction s'est déroulée en présence de Monsieur Jonathan JOSSE, adjoint au Maire de Saumur, Monsieur Philippe NICOLAS, Président du Comité de basketball de Maine-et-Loire ainsi que des membres et bénévoles du club et d'un public venu nombreux.

Le CDMJSEA49 était représenté par son président Monsieur Jean-Paul DUPUIS accompagné de Messieurs Noël BLEU et Guillaume BERTIN, administrateurs départementaux.

Guillaume BERTIN

UNE BASKETTEUSE ET UNE BÉNÉVOLE ENGAGÉE ET INVESTIE RÉCOMPENSÉE



Jean-Paul DUPUIS remet la médaille de bronze à Gemma GOURDON

Dimanche 5 avril 2026, Madame Gemma GOURDON a reçu la médaille de bronze MJSEA.

Elle débute sur les terrains de basket en tant que joueuse, évoluant avec détermination aux niveaux régional, National 2 et National 3. Leader dans l'âme, elle devient capitaine d'une équipe régionale entre 1998 et 2002, incarnant déjà des valeurs fortes de collectif, de rigueur et de dépassement de soi. En parallèle de sa carrière de joueuse, elle se tourne naturellement vers l'encadrement et accompagne les jeunes en tant qu'entraîneuse entre 2004 et 2007. Mais c'est également dans l'arbitrage qu'elle va pleinement s'épanouir : d'abord bénévole en club puis officielle pour la Fédération Française de Basketball, elle gravit les échelons avec sérieux et passion jusqu'à arbitrer des finales de Coupe de France. Animée par une véritable volonté de transmettre, Gemma s'investit durablement dans la formation des jeunes arbitres au sein du Comité de Basketball du Maine-et-Loire entre 2001 et 2017. Elle y joue un rôle clé dans l'accompagnement et la progression de nombreux jeunes.

Au-delà du terrain, Gemma est une actrice essentielle du fonctionnement des structures qu'elle accompagne : trésorière du Saumur Loire Basket 49 de 2018 à 2025 et secrétaire depuis 2025, avec un rôle majeur dans l'organisation du club et l'accueil des partenaires.

Enfin, elle est membre du conseil d'administration du Comité départemental de basketball du Maine et Loire depuis 2020, où elle contribue activement au développement du 3x3.

Félicitations Gemma !

GB



Noël BLEU a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Jean-Christophe ROUAUD

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE AU SERVICE DU BASKET À SAUMUR !

Dimanche 5 avril 2026, à l'occasion du Tournoi International de basket Minimes à Saumur, Monsieur Jean-Christophe ROUAUD a été récompensé pour son investissement remarquable et durable dans le basketball.

Jean-Christophe découvre le basketball dès l'âge de 5 ans, une passion qui ne l'a jamais quitté et qui guide encore aujourd'hui son engagement exceptionnel.

Depuis plus de 20 ans, il s'engage avec passion auprès des plus jeunes en tant que coach des catégories U9 et U11 (depuis 2003 jusqu'à aujourd'hui).

À travers son implication, il transmet les fondamentaux du jeu mais aussi les valeurs essentielles du sport : respect, esprit d'équipe et plaisir de jouer.

En parallèle, il s'investit également dans l'arbitrage en tant qu'arbitre officiel entre 2000 et 2010, contribuant au bon déroulement des rencontres avec rigueur et engagement.

Très actif et incontournable, Jean-Christophe est depuis 2023 le directeur du Tournoi International Minimes U15 de Saumur.

Un événement majeur organisé par le Saumur Loire Basket 49, qui rassemble chaque année des équipes venues de toute la France et d'Europe, offrant aux jeunes joueurs une expérience sportive et humaine exceptionnelle.

Mais son engagement ne s'arrête pas au terrain :

- Membre du conseil d'administration du Saumur Loire Basket 49 (2021-2022) ;
- Membre du bureau du Saumur Loire Basket 49 (2022-2023) ;
- Vice-président du Saumur Loire Basket 49 depuis 2023 ;
- Responsable de la commission partenaires, où il œuvre activement à la recherche et au développement de nouveaux partenariats, à l'animation de la commission et à l'organisation de soirées partenaires, contribuant au rayonnement et à la dynamique du club.

Par son investissement constant, sa disponibilité et son énergie, Jean-Christophe ROUAUD joue un rôle essentiel dans la dynamique et le développement du club.

Félicitations Jean-Christophe pour cette belle distinction amplement méritée !

Guillaume BERTIN

PROMOTION OR DU 1^{ER} JANVIER 2026



Par arrêté de la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif est attribuée à :

- Jack GASTINEAU (SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU)

PROMOTION ARGENT DU 1^{ER} JANVIER 2026



Par arrêté de la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif est attribuée à :

- Marie-Annick COLLAUDIN (MONTREUIL-JUIGNE)
- Michel EXPERT (VARRAINS)
- Eric FRESNEAU (MORANNES)
- Roland PONGE (LES-PONTS-DE-CE)

**LE CDMJSEA ADRESSE SES
SINCÈRES FÉLICITATIONS
AUX HEUREUSES
MÉDAILLÉES ET HEUREUX
MÉDAILLÉS**

Au moment de la rédaction de ce numéro, les promotions du 14 juillet 2026 ne sont pas publiées.

Nous les publierons sur nos réseaux dès que nous les aurons.



233 sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers ont concouru à Angers

LES POMPIERS DU GRAND OUEST RASSEMBLÉS À ANGERS

Samedi 30 mai 2026, sous un soleil de plomb, la finale zonale des épreuves athlétiques et du Parcours sportif des sapeurs-pompiers (PSSP) s'est tenue à Angers, au stade Josette-et-Roger-MIKULAK, en présence du Contrôleur général Jean-Philippe RIVIERE, du président de l'Union régionale des sapeurs-pompiers des Pays de la Loire, du lieutenant Nicolas BEZIE, président de l'UDSP 49 et président délégué du CDMJSEA 49, ainsi que de Monsieur Dimitri LOISEAU, adjoint au Maire d'Angers délégué aux Sports amateur et professionnel.

Au total, 233 sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers venus de Loire-Atlantique, de la Sarthe, de la Mayenne, du Finistère, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et du Maine-et-Loire ont participé à cette compétition.

L'objectif était clair : terminer premier de chaque épreuve afin de décrocher une qualification pour la finale nationale qui se déroulera à Poitiers le 27 juin 2026. Pour le PSSP, les modalités de qualification étaient différentes puisque les quatre premiers de chaque catégorie obtenaient leur billet pour cette finale nationale.

Partenaire de l'événement, le CDMJSEA49 était représenté par Monsieur Jean-Paul DUPUIS, président départemental, ainsi que par Messieurs Noël BLEU et Guillaume BERTIN, administrateurs départementaux. À cette occasion, le CDMJSEA49 a offert les médailles remises aux vainqueurs de chaque épreuve dans les catégories féminines et masculines.

Le CDMJSEA49 adresse ses plus sincères remerciements aux organisateurs ainsi qu'à l'ensemble des équipes techniques pour leur accueil chaleureux et la parfaite organisation de cette magnifique journée. Cette manifestation a permis de mettre à l'honneur l'esprit de camaraderie, les valeurs sportives, le dépassement de soi, la cohésion, l'engagement et le sens du service qui animent les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers.

Le CDMJSEA félicite l'ensemble des participants pour leurs performances et souhaite pleine réussite aux qualifiés qui représenteront la zone lors de la finale nationale de Poitiers.

GB



PROMOTION BRONZE DU 1^{ER} JANVIER 2026



Par arrêté de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif est attribuée à :

- Stéphanie BINAY (BOUZILLE)
- Christelle BORDREAU (VEZINS)
- Christelle CAILLOU née COLIN (CHOLET)
- Catherine CASSIN née TURPIN (CHOLET)
- Dominique CLOCHARD née GOURRIER (TREMONTINES)
- Baptiste COUNET (MORANNES)
- Jean-Paul DESVERNE (SEGRE)
- Anaïg GANDON née HERVY (LA POSSONNIERE)
- Nathalie GILBERT (ANGERS)
- Gemma GOURDON (CHAMP-SUR-LAYON)
- Elodie JEANNETEAU (SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE)
- Roland LAMY (ALLONNES)
- Jean-Yves LATTAY (SEGRE)
- Christophe MARQUET (ANGERS)
- Cyrille MEUNIER (MORANNES)
- André MOREAU (ANGERS)
- Michel MORIN (LA POSSONNIERE)
- Isabelle PASQUIER née JEANNETEAU (BEAUPREAU)
- Julien PLESSIS (ANGERS)
- Rodolphe POUJIN DE LA MAISONNEUVE (AVRILLE)
- Jean-Michel POULET (LA MEIGNANNE)
- Guy REUCHERAND (SAINT-GEMMES-SUR-LOIRE)
- Fabienne RIEANT (CHALONNES-SUR-LOIRE)
- Jean-Christophe ROUAUD (SAUMUR)
- Sophie SOURICE née LECHAT (GESTE)
- Lucienne THOMAIN née GATINEAU (SEGRE)

LE CDMJSEA ADRESSE SES SINCÈRES FÉLICITATIONS AUX HEUREUSES MÉDAILLÉES ET HEUREUX MÉDAILLÉS



Le Comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de Maine et Loire était présent à l'assemblée générale de l'UNPRG de Maine-et-Loire

ILS S'ENGAGENT POUR LA SÉCURITÉ, LA MÉMOIRE ET LA JEUNESSE

Jeudi 02 avril 2026, à l'invitation de Monsieur Thierry LESAIN, médaillé de bronze JSEA et président de la section 49 de l'Union Nationale des Personnels et des Retraités de la Gendarmerie Nationale (UNPRG), le Comité départemental MJSEA de Maine-et-Loire était présent à Andard pour l'assemblée générale annuelle.

La matinée fut l'occasion de revenir sur la vie de la section et sur les très nombreuses activités de 2025 notamment orientées autour du devoir de Mémoire et de la jeunesse, de la transmission et de la solidarité.

Pour illustrer l'importance du devoir de mémoire, de la transmission et de la défense des valeurs de la République, 3 drapeaux venus remplacer les anciens abîmés par le temps ont été remis à des porte-drapeaux ainsi que le fanion des Cadets de la Gendarmerie de Maine-et-Loire.

Cette AG s'est conclue par la remise de médailles de l'UNPRG et de médailles d'honneur pour récompenser et valoriser le parcours et l'engagement bénévole des membres de l'association.



Une exposition d'uniformes et de matériel était présentée lors de l'assemblée générale

Étaient présents :

Madame la Députée Nicole DUBRE-CHIRAT

Monsieur le Député François GERGNIGON

Monsieur le Sénateur Grégory BLANC

Monsieur le Maire de Loire Authion

Madame la Maire déléguée d'Andard

Madame Karine ENGEL, adjointe au Maire d'Angers

Madame la Colonelle GIUDICI, commandante de la Gendarmerie départementale de Maine et Loire

Monsieur le président national de l'UNPRG

Monsieur Pascal LEVAVASSEUR, président de l'ANMONM49

Monsieur Henri-Marc PAPAVOINE, président de la section AMOPA49.

D'autres représentants d'associations patriotiques avaient également fait le déplacement.

Le CDMJSEA49, qui était représenté par Guillaume BERTIN, administrateur départemental, félicite et remercie l'ensemble des professionnels et des bénévoles engagés au quotidien pour la sécurité des populations, dans la promotion de la sécurité et qui œuvrent au quotidien pour défendre les valeurs de la République et l'intérêt général.

Guillaume BERTIN

LES CADETS DE LA GENDARMERIE HONORÉS

Vendredi 24 avril 2026, dans le cadre majestueux du Château du Plessis-Bourré, se tenait la cérémonie de fin de session des Cadets de la Gendarmerie de Maine-et-Loire.

À l'invitation de l'association des Cadets de la Gendarmerie de Maine-et-Loire, le Comité départemental MJSEA de Maine-et-Loire était présent et représenté par son président Jean-Paul DUPUIS ainsi que Guillaume BERTIN, administrateur et responsable du Challenge du Jeune Bénévole.

Aux côtés des députés François GERNIGON et Nicole DUBRE-CHIRAT, de Monsieur Cyril LEFEUVRE directeur de cabinet du Préfet de Maine-et-Loire, de la Colonelle Virginie GIUDICI commandant de la Gendarmerie départementale de Maine-et-Loire, de Monsieur Bertrand JUBLOT, inspecteur Jeunesse et Sports de Maine-et-Loire, de Monsieur le Maire d'Ecuillé, du Colonel (R) Pierre-Arnaud CRESSON, Président de l'association des Cadets de la Gendarmerie de Maine-et-Loire, des encadrants de la session, ainsi que des familles, les 20 jeunes femmes et hommes venus de tout le département ont conclu un parcours remarquable de 15 jours avec l'obtention de leur diplôme.

Cette session fut marquée par la découverte active et sur le terrain des métiers de la Gendarmerie, de ses missions, de ses activités et de son engagement quotidien au service de la population comme l'opération tranquillité vacances.



Les Cadets ont reçu leur diplôme au sein de la prestigieuse cour du Château du Plessis-Bourré (Ecuillé)



Les 20 jeunes femmes et hommes formant la 10^e cohorte des Cadets de la Gendarmerie de Maine-et-Loire après la cérémonie.

Durant cette quinzaine, les jeunes ont également pu renforcer leur compréhension des valeurs de la République, développer leur esprit citoyen et mieux se connaître.

Ils ont également eu l'honneur de participer à la cérémonie du ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, en présence du Général d'Armée Hubert BONNEAU, directeur général de la Gendarmerie nationale.

Le CDMJSEA 49 félicite chaleureusement l'ensemble des jeunes pour leur engagement, leur dynamisme et leur sérieux.

Qu'ils poursuivent au sein des forces de sécurité ou que leur engagement prenne d'autres formes au service de la société et de l'intérêt général, nous leur souhaitons le meilleur.

Nous adressons également nos reconnaissances à l'ensemble des encadrants et responsables de l'association pour leur dévouement constant et leur engagement exemplaire au service de la jeunesse.

Guillaume BERTIN



UNE REMISE DE MÉDAILLE ET UN HOMMAGE À MICHEL



Dimanche 3 mai 2026, le CO Ajax Daumeray, section tir à l'arc a vécu un moment fort placé sous le signe du partage, de la mémoire et de l'engagement.

En présence de Monsieur le Maire de Daumeray, Jean-Luc DAVY, de Monsieur Jean-Paul DUPUIS, président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de Maine-et-Loire, de Monsieur Noël BLEU, administrateur et de Madame Virginie DUPUIS, 3 licenciés du club ont été mis à l'honneur par la remise d'une médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif :

- Monsieur Eric FRESNEAU, échelon argent
- Monsieur Cyrille MEUNIER, échelon bronze
- Monsieur Baptiste COUNET, échelon bronze.



Une plaque au nom de Michel a été dévoilée

Chez Michel

Au cours de cette journée, un espace de convivialité dédié à la mémoire de Michel BELMONTE-PENA, archer passionné, investi et fidèle au club, décédé en août 2025 a été dévoilé.

Formateur, arbitre, compétiteur accompli, Michel avait 33 Championnats de France à son actif. Il était médaillé JSEA.

Cet hommage touchant a été porté Virginie DUPUIS, médaillée OR MJSEA également archère et président du Comité départemental de tir à l'arc de Maine-et-Loire.

EMILIE CERISIER RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Jean-Paul DUPUIS remet la MJSEA bronze à Emilie CERISIER.

Samedi 6 juin 2026, à l'occasion du Challenge de Chairmartin à Candé, Émilie CERISIER s'est vu remettre la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif – échelon Bronze, par Jean-paul DUPUIS, président du Comité départemental MJSEA du Maine et Loire.

Cette récompense vient saluer de nombreuses années d'engagement bénévole au sein du tissu associatif local.

Ancienne secrétaire de l'Aappma La Gaule Nantaise (2010-2015), Émilie poursuit aujourd'hui son investissement en tant que :

- Secrétaire du SO Candé Tir à l'Arc
- Secrétaire du Club de Cavaliers de Ménaz Equitation
- Présidente de l'OGEC de l'École de Saint-Mars-la-Jaille

Son dynamisme, sa disponibilité et son sens du service font d'elle une bénévole particulièrement appréciée dans chacune de ses missions.

Le CDMJSEA49 lui adresse ses chaleureuses félicitations pour cette distinction et ses encouragements pour la suite de son engagement au service de la vie associative et de l'intérêt général.

RASSEMBLEMENT TECHNIQUE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE MAINE-ET-LOIRE



Samedi 6 juin 2026, 254 Jeunes Sapeurs-Pompiers issus de 14 sections de Maine-et-Loire se sont réunis à Baugé-en-Anjou pour participer au 27^e Rassemblement Technique Départemental.

Après la cérémonie de lever des couleurs, les jeunes ont pris part tout au long de la journée à des épreuves de manœuvre, de secourisme, à des quiz, des QROC ainsi qu'à plusieurs ateliers ludiques, mettant en avant leurs compétences, leur esprit d'équipe et leur engagement.

À la mi-journée, un défilé des différentes sections a précédé la cérémonie officielle de remise de décorations et de distinctions aux encadrants et animateurs qui œuvrent quotidiennement auprès des jeunes.

Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence du Colonel Jean-Charles GILCART, directeur adjoint du SDIS 49, représentant le Contrôleur général Jean-Philippe RIVIERE, en présence de : Anne Laure BLIN, députée la 3^e circonscription de Maine-et-Loire, Marie-Pierre MARTIN, vice-présidente du conseil départemental du Département de Maine-et-Loire représentant Florence DABIN, Commandant Matthieu BOUET, chef du groupement territorial Est-Saumur, Lieutenant Nicolas BEZIE, président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 49, Lieutenant Arnaud BELANGE, chef de centre adjoint du CIS Baugé, Lieutenant-colonel Alain FOUCHER, ancien chef de centre du CIS Baugé, Caporal-chef Romain MANGEARD, responsable départemental des Jeunes Sapeurs Pompiers de Maine-et-Loire JSP 49, Adjudant Amaury MAZEAUD responsable de la section JSP de Baugé et responsable adjoint des JSP 49, Philippe CHALOPIN, 1^{er} vice-président du Conseil départemental de Maine-et-Loire et maire de Baugé-en-Anjou, Alain LEROUX, représentant du président de l'AMOPA 49, Charléne PERCHE, vice-présidente du CDMJSEA49 et membre de la commission JSP, Noël BLEU, administrateur du CDMJSEA49 & Guillaume BERTIN, administrateur du CDMJSEA49 et responsable du Challenge du Jeune Bénévole.

De nombreuses familles avaient également fait le déplacement afin d'encourager les jeunes tout au long de cette journée.

Félicitations à l'ensemble des Jeunes Sapeurs-Pompiers pour leur participation, leur motivation et leur engagement sans faille au service des autres.

Enfin, toutes nos félicitations à la section JSP Val d'Authion, qui représentera le Maine-et-Loire lors du Rassemblement Technique National des Jeunes Sapeurs-Pompiers de France 2026, qui se déroulera le 4 juillet 2026 à Vittel, dans les Vosges.

Nous leur souhaitons pleine réussite pour cette belle échéance nationale ! Nous communiquerons sur leur résultat !



Guillaume BERTIN

REMISE DU TROPHÉE ET DU DIPLÔME DU CHALLENGE DU JEUNE SAPEUR-POMPIER

À l'occasion du 27^e Rassemblement Technique Départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire, le CDMJSEA49 a eu le plaisir de remettre à Julie FOUCHER, Jeunes Sapeurs Pompiers de Maine-et-Loire JSP 49 de 2^e année de la section Val d'Authion, le Trophée du Challenge du Jeune Sapeur-Pompier.

Créée par le CDMJSEA49, cette distinction vient récompenser son engagement au service de l'intérêt général, son investissement au sein de sa section et les belles valeurs de solidarité, de citoyenneté et de dévouement qu'elle incarne au quotidien.

Pour cette remise de trophée, le Comité départemental MJSEA de Maine-et-Loire était représenté par :

- Lieutenant Nicolas BEZIE, président délégué du CDMJSEA49 et Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers 49
- Charlène PERCHE, vice-présidente du CDMJSEA49 et membre de la commission JSP
- Noël BLEU, administrateur du CDMJSEA49
- Guillaume BERTIN, administrateur du CDMJSEA49 et responsable du Challenge du Jeune Bénévole.

Félicitations à Julie pour cette reconnaissance pleinement méritée et félicitations à l'ensemble des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui s'engagent chaque jour au service des autres et font vivre les valeurs du bénévolat et de la citoyenneté.



De gauche à droite : Guillaume BERTIN, Julie FOUCHER, Noël BLEU,
Lieutenant Nicolas BEZIE & Charlène PERCHE



Guillaume BERTIN



Julien PLESSIS (2e en partant de la gauche) a reçu la MJSEA bronze en présence de nombreux karatékas.

JULIEN PLESSIS RÉCOMPENSÉ POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

Dimanche 14 juin 2026, au dojo régional d'Angers, Monsieur Julien PLESSIS a été honoré de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif – échelon bronze, distinction qui lui a été remise par Christophe BECHU, maire d'Angers.

Enseignant de karaté-do au sein de la Vaillante Karaté Angers depuis 1996, Julien Plessis s'investit depuis près de trente ans dans le développement de sa discipline et de la vie associative. Cet engagement a été reconnu par son élection à la présidence du Comité Départemental de Karaté de Maine-et-Loire en 2025.

Parallèlement à son investissement sportif, Julien Plessis consacre sa carrière professionnelle à la jeunesse en exerçant les fonctions de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) au collège Renoir d'Angers depuis 2003. Soucieux de favoriser l'épanouissement et la réussite des élèves, il a également pris la présidence du foyer socio-éducatif de l'établissement en 2025.

Engagé dans la prévention et le bien-être des jeunes, il anime depuis 2021 des webinaires de sensibilisation au harcèlement scolaire au sein de son collège, témoignant ainsi de son attachement aux valeurs de respect, de solidarité et de citoyenneté.

Cette distinction vient récompenser un parcours exemplaire, marqué par un engagement constant au service du sport, de l'éducation et de la vie associative.

Étaient également présents lors de cette cérémonie Monsieur Florian RAPIN, adjoint au maire d'Angers, Monsieur Anthony LECOMTE, président de la Ligue de Karaté Pays de la Loire, les administrateurs de la Vaillante Karaté Angers, plusieurs présidents de clubs de karaté ainsi que de nombreux licenciés venus partager ce moment de reconnaissance.

Le Comité départemental MJSEA du Maine et Loire était représenté par Guillaume BERTIN, administrateur départemental.

Le CDMJSEA49 adresse à Julien Plessis ses plus sincères félicitations pour cette distinction amplement méritée et lui souhaite pleine réussite dans la poursuite de ses engagements au service du sport, de la jeunesse et de la vie associative.



Les jeunes stagiaires de la PMM d'Angers ont été honorés à l'occasion des 400 ans de la Marine nationale à Angers.

REMISE DES INSIGNES ET DES BREVETS AUX JEUNES STAGIAIRES DE LA PMM ANGEVINE

Dimanche 14 juin 2026, la Marine nationale posait son ancre à Angers à l'occasion de ses 400 ans. Cette journée fut également l'occasion de remettre les insignes et brevets aux jeunes stagiaires de la PMM d'Angers (*Préparation Militaire Marine*) au cours d'une cérémonie en présence de Madame Catherine CHABAUD Ministre déléguée à la Mer et à la Pêche et du Chef d'Etat-Major de la Marine Amiral Nicolas VAUJOUR ainsi que des élus nationaux et locaux.

Le Comité départemental MJSEA du Maine et Loire était représenté par Laurent ALBERT, secrétaire général, et Guillaume BERTIN, administrateur.

Le CDMJSEA49 félicite et assure de toute sa reconnaissance les jeunes stagiaires et les cadres des PMM d'Angers, de Laval, du Mans et plus globalement des Pays de Loire et de France pour leur engagement au service de la Nation. Nous souhaitons bonne mer aux jeunes pour la suite de leur parcours.

Le CDMJSEA49 félicite et remercie également les bénévoles engagés dans le cadre de la Fête du Port qui se tenait en parallèle des festivités de la Marine. Bravo à toutes et à tous pour cette belle journée !

La PMM c'est quoi ?

La Préparation Militaire Marine (PMM) est une formation de découverte de la Marine nationale destinée aux jeunes de 16 à 21 ans. Elle se déroule sur plusieurs mois, généralement les week-ends, et permet de découvrir le fonctionnement de la Marine, ses missions et la vie militaire.

Au programme : formation maritime, sport, secourisme, discipline militaire, travail en équipe et immersion dans des unités de la Marine. Une semaine est également banalisée afin de partager le quotidien des marins d'active au sein des forces armées, permettant aux stagiaires de découvrir concrètement leur environnement de travail, leurs missions et les exigences du métier.

La PMM ne constitue pas un engagement militaire, mais elle permet de mieux connaître les métiers de la Marine et de préparer un éventuel recrutement. À l'issue de la formation, les participants obtiennent un insigne et brevet de PMM attestant de leur participation. C'est une expérience valorisante qui développe le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe et la connaissance du monde militaire.



La cérémonie s'est déroulée en présence de la Ministre déléguée à la Mer et à la Pêche et du Chef d'Etat-Major de la Marine

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DES ARTS DU CIRQUE "LA CARRIÈRE"



Monsieur YEDDOU & Christophe BECHU ont inauguré la rénovation complète de l'Ecole des Arts du Cirque.

Lundi 15 juin 2026, le CDMJSEA 49 participait à l'inauguration de la rénovation complète de l'École des Arts du Cirque « La Carrière » à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

En présence de Monsieur Raymond YEDDOU, Secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire et sous-préfet d'Angers, de Monsieur Christophe BECHU, Maire d'Angers et Président d'ALM, ainsi que de Monsieur Khalid LAMMINI, directeur de l'établissement.

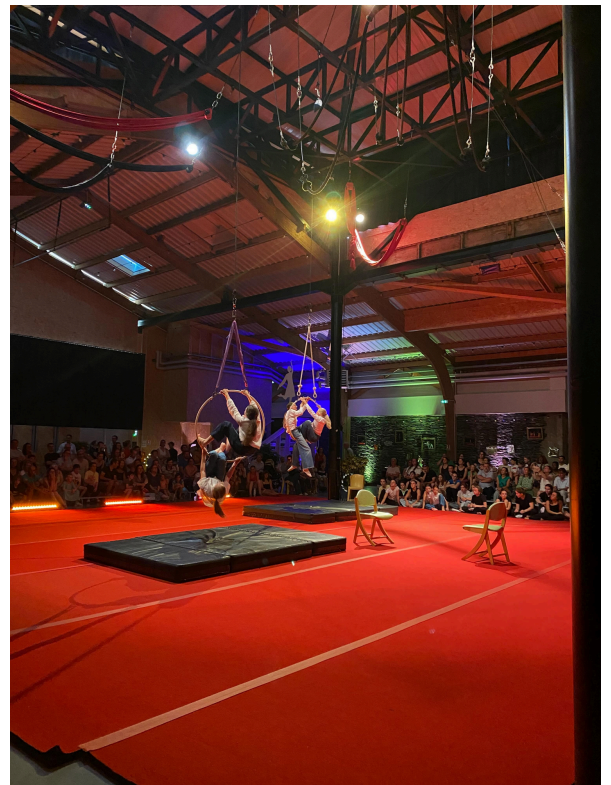
Le CDMJSEA 49 était représenté par Messieurs Noël BLEU et Guillaume BERTIN, administrateurs départementaux.

Bien plus qu'une rénovation, ce projet constitue un investissement durable en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la transmission artistique. En offrant aux jeunes générations des espaces modernisés et adaptés à leurs pratiques, l'École des Arts du Cirque « La Carrière » renforce son rôle essentiel dans l'apprentissage, l'épanouissement personnel et l'accès à la culture pour tous.

Nous adressons nos sincères félicitations au cabinet d'architectes Scheubel & Genty pour la qualité de cette réalisation et leur approche responsable, fondée sur l'utilisation de matériaux biosourcés, la rénovation exclusive des éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, ainsi que sur l'utilisation des avantages naturels pour le rafraîchissement et le chauffage des locaux.

Le CDMJSEA 49 salue également l'engagement des élèves, des équipes pédagogiques, des artistes, des bénévoles et des partenaires qui font vivre ce lieu au quotidien.

L'inauguration avait lieu à l'occasion du temps fort cirque au cours duquel parents et enfants ont présenté un spectacle



GUY REUCHERAND RÉCOMPENSÉ

*Guy REUCHERAND a reçu la MJSEA*

À l'occasion du Forum des Associations de Sainte-Gemmes-sur-Loire qui s'est tenu samedi 27 juin 2026, Guy REUCHERAND, bénévole dont l'engagement a marqué la vie associative gemmoise pendant plus de 50 ans a été récompensé en présence de sa famille et de responsables associatifs.

À seulement 16 ans, Guy rejoint la Fanfare Jeanne d'Arc comme porte-drapeau, puis clairon. À son retour du service militaire, il retrouve la fanfare et devient musicien polyvalent.

De 1976 à 1986, il s'investit au sein du Comité des Fêtes, organise de nombreuses animations pour les jeunes et participe au Comice Agricole ainsi qu'à la traditionnelle Fête de la Tomate en assurant toute la partie technique.

De 1977 à 1996, il contribue au développement du basket à Sainte-Gemmes-sur-Loire en formant les jeunes et en organisant de nombreux tournois. De 1986 à 1990, il préside les sections olympiques de la commune.

Toujours disponible, Guy participe à de nombreuses manifestations communales. Il consacre également 10 ans à la Croix-Rouge en tant que bénévole.

En 2013, il rejoint l'Association des Seniors gemmois, dont il devient président de 2017 à 2023. Sous son impulsion, les traditions perdurent avec l'organisation de la galette des rois, du voyage annuel et du repas des bénévoles.

Depuis 2016, Guy est membre de l'UNC, qu'il préside depuis 2023. Il veille avec passion au devoir de Mémoire en organisant les cérémonies patriotiques en lien avec la municipalité, tout en associant les jeunes générations à ces moments forts, notamment les élèves de CM1 et CM2 qui interprètent La Marseillaise, accompagnés du Conseil Municipal des Jeunes.

Merci Guy pour ton dévouement, ta générosité et toutes ces années passées au service de l'intérêt général. Une reconnaissance pleinement méritée !

La cérémonie s'est déroulée en présence de Laurent DAMOUR, maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire, accompagné de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Le Comité départemental MJSEA du Maine et Loire était représenté par Michelle PASQUIER, Noël BLEU et Guillaume BERTIN, administrateurs départementaux.

NOAH HONORÉ POUR SES VALEURS SPORTIVES, SCOLAIRES ET MORALES



Noah entouré (de gauche à droite) par son professeur, Jean-Paul DUPUIS, Noël BLEU, Guillaume BERTIN et Joël POIRAUD, Président du CRMJSEA Pays de la Loire.

Créé en 1999 par la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des Pays de la Loire, le Prix de la Sportivité récompense chaque année des élèves de troisième de toute la région qui se distinguent par leurs valeurs scolaires, sportives et morales.

Cette distinction met en lumière trois dimensions essentielles :

- **Les valeurs scolaires** : les résultats, le sérieux et les aptitudes générales.
- **Les valeurs sportives** : les performances, le niveau de pratique ainsi que l'engagement au sein de l'association sportive de l'établissement et des clubs locaux.
- **Les valeurs morales** : le sens de l'initiative, la persévérance, la loyauté, l'esprit d'équipe et l'implication dans des actions citoyennes.

La cérémonie s'est déroulée le 1er juillet 2026 au Rectorat de Nantes en présence de Monsieur Jean-Michel MOREAU, directeur de cabinet de Monsieur Raphaël MULLER, Recteur de l'Académie de Nantes, représenté car excusé, de Monsieur Jérôme DE MICHERI, chef du Service Jeunesse, Engagement et Sports de la DSDEN de Loire-Atlantique, ainsi que des présidents et membres des comités départementaux MJSEA des Pays de la Loire. Les jeunes lauréats étaient entourés de leurs familles et de leurs professeurs.

Au cours de la cérémonie, Monsieur Jean-Michel MOREAU a rappelé que la jeunesse est pour la plupart du temps bien loin de l'image qui lui est trop souvent associée. La grande majorité des jeunes est aujourd'hui engagée, responsable et porteuse de belles valeurs. Les lauréats du Prix de la Sportivité en sont une belle illustration.

Partageant pleinement ses mots, nous pensons que notre responsabilité collective est de faire confiance à cette jeunesse, de l'encourager, de la valoriser et de l'accompagner afin de former les citoyens responsables et engagés de demain.

À l'occasion de cette cérémonie, Jean-Paul DUPUIS, président départemental accompagné de Noël BLEU et Guillaume BERTIN, nous représentaient. Nous avons eu l'honneur de remettre à Noah ELIABA le Trophée de la Sportivité, le diplôme et quelques présents au nom du Comité régional MJSEA des Pays de la Loire.

Seul représentant du Maine-et-Loire scolarisé dans le Saumurois, Noah incarne pleinement les valeurs portées par cette récompense. Son parcours est exemplaire sur les plans scolaire, sportif et humain. Très investi dans son établissement, il l'est également dans ses clubs de football et de tennis. Partout où il évolue, son engagement, son esprit d'équipe et ses qualités humaines sont unanimement salués. Toutes nos félicitations à Noah pour cette récompense pleinement méritée !

Le CDMJSEA49 félicite également les jeunes récompensés dans les autres départements de notre région :

44 Loire Atlantique

- Sanilda MARIO MENDES - Collège Pierre NORANGE - Saint-Nazaire ; Max-Alexis MEYER - Collège Pierre NORANGE - Saint Nazaire ; Nolann PIROT - Collège Pierre NORANGE - Saint Nazaire ; Robin WATILLIAUX - Collège Pierre NORANGE - Saint Nazaire ; Baptiste DUBOIS - Collège René BERNIER - Saint-Sébastien-sur-Loire

72 Sarthe

- Léo VANHERPE - Collège du Sacré Cœur - Le Mans & Simon GALTIE - Collège du Sacré Cœur - Le Mans

85 Vendée

- Anaëlle VEQUAUD - Collège Arnaud BELTRAME - Luçon & Lilou TAVANT - Collège Arnaud BELTRAME - Luçon

TROIS BÉNÉVOLES MIS À L'HONNEUR POUR LEUR ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL



Noël BLEU, Charlotte GRIMAULT, adjointe aux sports à La POSSONNIERE, Mr Michel MORIN, Mr Julien RAVARY, Maire de LA POSSONNIERE, Jean-Paul DUPUIS, Mme Fabienne RIEANT, Mme Anaïg GANDON, Mr Jacques GENEVOIS

Vendredi 03 juillet 2026, La Possonnière honorait le parcours engagé et remarquable de 3 bénévoles qui œuvrent depuis longue date au service de l'intérêt général dans la commune : Anaïg GANDON, Fabienne RIEANT & Michel MORIN. Le Comité départemental MJSEA de Maine et Loire était représenté par Jean-Paul DUPUIS, président du CDMJSEA 49 & Noël BLEU, administrateur départemental. Était également présent Mr GENEVOIS, Médaille OR MJSEA (2025).

Anaïg GANDON

Depuis son arrivée à La Possonnière en 2000, Anaïg s'investit sans relâche dans la vie associative et citoyenne de la commune.

Engagée au sein du club de pétanque dès 2002, elle rejoint rapidement son bureau avant d'en prendre la présidence. Grâce à son dynamisme, elle contribue notamment à l'aménagement de nouveaux terrains en 2009 et accompagne l'évolution du club vers Loisir Pétanque PossoSavennières, qui connaît depuis un développement constant et accueille toujours plus d'adhérents.

Son engagement ne s'arrête pas au sport. Après une carrière consacrée à l'aide à domicile auprès des personnes les plus fragiles, elle poursuit son action au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

Élue conseillère municipale en 2026, elle siège à la commission « Bien vivre ensemble », où elle met son expérience au service de la solidarité, du lien social et de la cohésion entre les générations.

Par son investissement au sein du monde associatif comme de la municipalité, Anaïg incarne pleinement les valeurs d'engagement, de solidarité et de service à l'intérêt général.

Fabienne RIEANT

Depuis plus de quarante ans, Fabienne fait vivre le basket à La Possonnière avec une passion intacte. Arrivée au CAP Basket en 1981 comme joueuse, elle évolue au plus haut niveau atteint par le club avant de s'engager très tôt dans l'arbitrage. Arbitre officielle, elle accompagne depuis de nombreuses années les compétitions et la formation des jeunes arbitres.

Membre du bureau depuis 2010, elle participe activement à la création de l'Élan Ligérien Basket, réunissant les clubs de La Possonnière, Saint-Georges-sur-Loire et Champtocé-sur-Loire. Elle poursuit aujourd'hui son investissement au sein des commissions Arbitrage et Soirées.

Au-delà du basket, Fabienne s'est investie dans de nombreuses associations locales, notamment auprès des parents d'élèves, des Familles Rurales et des activités de gymnastique.

Son parcours illustre plus de quatre décennies de bénévolat, de fidélité et de passion au service du sport et de la vie associative.

Michel MORIN

Depuis l'âge de 15 ans, Michel est une figure incontournable du football à La Possonnière.

Joueur, arbitre, éducateur, dirigeant puis trésorier, il a occupé presque toutes les fonctions au sein du club. Son engagement, constant depuis plusieurs décennies, a permis d'accompagner neuf présidents successifs avec rigueur et dévouement.

Il a également joué un rôle majeur lors de la fusion des clubs de La Possonnière et de Savennières en 1993, une étape décisive pour l'avenir du football local.

Toujours présent aujourd'hui, Michel continue d'accompagner le nouveau trésorier, participe à l'organisation des manifestations et met son expérience au service du club.

Par sa fidélité, sa discrétion et son sens du collectif, Michel incarne l'engagement bénévole dans ce qu'il a de plus précieux.

LES MÉDAILLÉS DES PAYS DE LA LOIRE RÉUNIS DANS LA SARTHE



Les membres des conseils d'administration des comités MJSEA des Pays de la Loire étaient réunis dans la Sarthe.

Cette année, c'est le Comité départemental 72 des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui avait le plaisir d'organiser le voyage régional sur la commune de La Flèche. Le voyage a eu lieu le 26 mai 2026.

Dès 9 heures, les 31 participants venus des différents comités départementaux se retrouvaient au gymnase du Québec autour d'un café fumant et de quelques viennoiseries. Un moment convivial qui permettait à chacun d'échanger avant le début d'une journée placée sous le signe de la découverte, de l'amitié et du partage.

Le CD49 MJSEA était représenté par son président, Jean-Paul DUPUIS, accompagné de Noël BLEU, administrateur départemental.

À 9 h 40, direction l'imprimerie Brodard-Taupin, fleuron industriel sarthois spécialisé dans la fabrication de livres de poche et intégrée au groupe CPI depuis 1988, premier imprimeur européen. Accueillis par Christophe MERLAULT, responsable Qualité, Hygiène et Sécurité, les visiteurs ont tout d'abord pris connaissance des consignes indispensables avant de pénétrer au cœur des ateliers.

Très vite, chacun se laisse impressionner par les dimensions de l'outil industriel et la précision des différentes étapes de fabrication. Ici, les immenses rouleaux de papier défilent à grande vitesse, là, les ouvrages prennent forme avant d'être assemblés, contrôlés puis expédiés vers les principaux éditeurs français tels que Hachette, Le Livre de Poche ou encore Le Seuil. Avec 106 salariés et près de 450 millions de livres imprimés chaque année, l'entreprise témoigne d'un savoir-faire remarquable qui a suscité l'intérêt de tous les participants.

Après cette immersion dans l'univers du livre, le groupe rejoint le Prytanée National Militaire pour un déjeuner servi dans la salle à manger des cadres. Dans ce lieu chargé d'histoire, chacun apprécie ce moment de détente avant de poursuivre la découverte.

L'après-midi est consacré à la visite guidée de cet établissement prestigieux dont les origines remontent à plusieurs siècles. Au fil des salles et des couloirs, les visiteurs découvrent une part importante du patrimoine fléchois : la bibliothèque, riche de nombreux ouvrages anciens, la salle d'honneur ornée de tableaux retraçant la vie du Prytanée, la salle des généraux avec sa remarquable maquette de l'établissement, ainsi que la salle des Jésuites construite en 1627, véritable témoin du passé. Les explications du guide permettent à chacun de mieux mesurer la richesse historique et culturelle de ce lieu emblématique.

Comme souvent lors des journées réussies, le temps semble avoir passé trop vite. Vient alors le moment des au revoir, chacun reprenant le chemin du retour avec de nouvelles connaissances, de belles images en mémoire et le souvenir d'une journée particulièrement agréable.

Les participants du CD49 MJSEA adressent leurs plus chaleureux remerciements à Arlette BOUVIER, présidente du CD72 MJSEA, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour la qualité de leur accueil et l'organisation exemplaire de cette rencontre régionale.

En 2027, c'est le Maine-et-Loire qui accueillera le voyage régional.

Noël BLEU

ÊTRE JEUNE-SAPEUR POMPIER, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES AUTRES

Qu'est-ce qui motive aujourd'hui les jeunes à rejoindre les Jeunes Sapeurs-Pompiers, et quelles valeurs souhaitez-vous leur transmettre ?

Nicolas BEZIE : «Aujourd'hui, les jeunes qui s'engagent chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont animés par une réelle volonté de se rendre utiles, de s'engager concrètement au service des autres et de donner du sens à leur action. Dans un monde où les repères évoluent rapidement, ils trouvent dans cet engagement une forme de stabilité, de camaraderie et de dépassement de soi.

Au-delà de l'image opérationnelle qui peut naturellement les attirer, ils recherchent aussi une expérience humaine forte, structurante et valorisante. Le collectif, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance jouent un rôle essentiel.

Les valeurs que nous souhaitons leur transmettre sont celles qui fondent l'engagement des sapeurs-pompiers : le sens du devoir, la solidarité, le respect, la rigueur et l'humilité. Mais aussi des valeurs citoyennes fortes : l'engagement, la responsabilité et la capacité à agir pour les autres. Être JSP, c'est avant tout apprendre à devenir un citoyen engagé.»

Comment se déroule le parcours d'un Jeune Sapeur-Pompier dans le Maine-et-Loire, et en quoi cette formation est-elle un atout pour leur avenir ?

«Dans le Maine-et-Loire, le parcours d'un Jeune Sapeur-Pompier s'inscrit dans un cadre structuré, exigeant et progressif, généralement sur une durée de quatre années. Les jeunes suivent une formation à la fois théorique, pratique et sportive, encadrée par des formateurs engagés et expérimentés.

Ils y acquièrent des compétences en secourisme, en lutte contre l'incendie, en prévention des risques, mais aussi en discipline, en organisation et en travail en équipe. Cette formation est ponctuée d'évaluations et se conclut par l'obtention du brevet national de JSP.

Au-delà des compétences techniques, cette formation est un véritable tremplin pour leur avenir. Elle favorise la confiance en soi, le sens des responsabilités, la gestion du stress et l'esprit d'initiative. Elle constitue également un atout reconnu dans de nombreux parcours professionnels, qu'ils s'orientent ou non vers la filière sapeur-pompier.

C'est enfin une formidable école de la vie, qui prépare ces jeunes à devenir des adultes responsables, engagés et solidaires.»



Nicolas BEZIE est Président de l'UDSP 49 et Président délégué du CDMJSEA49

Quels sont les enjeux actuels pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers dans le département, et comment voyez-vous leur évolution dans les prochaines années ?

«Les enjeux actuels sont multiples. Le premier est de continuer à attirer et fidéliser les jeunes dans un contexte où les sollicitations sont nombreuses et où l'engagement sur la durée peut être plus difficile. Nous devons adapter nos méthodes, tout en préservant l'exigence et la qualité de la formation.

Un autre enjeu majeur concerne l'encadrement : il est essentiel de soutenir, valoriser et renouveler les formateurs et animateurs JSP, qui sont le socle du dispositif. Sans eux, rien n'est possible.

Nous devons également veiller à maintenir un haut niveau d'exigence en matière de sécurité, de pédagogie et d'accompagnement, tout en intégrant les évolutions sociétales et les attentes des nouvelles générations.

Enfin, l'enjeu est aussi de conforter le rôle des JSP comme vivier essentiel pour le volontariat, qui constitue le pilier de notre modèle de sécurité civile.

Pour les années à venir, je suis confiant. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont toute leur place dans notre société. Leur engagement répond à un besoin profond de sens et de collectif. À condition de continuer à innover, à s'adapter et à valoriser cet engagement, le dispositif JSP continuera à se développer et à jouer un rôle majeur dans la formation des citoyens de demain.»

VALORISER LA JEUNESSE QUI S'ENGAGE

Chaque semaine, chaque jour, de très nombreux jeunes s'investissent et donnent de leur temps dans des associations et dans les clubs sportifs de notre département. Ils y consacrent du temps, de l'énergie, et parfois même des ressources personnelles. Que ce soit pour défendre des causes, organiser des événements, soutenir des personnes en difficulté ou simplement rassembler des gens, leur rôle est essentiel.

La plupart du temps, cet engagement reste discret. On en parle peu, il est rarement mis en avant. Pourtant, il joue un rôle fondamental dans notre société. Il renforce les liens entre les individus, dynamise les territoires et fait vivre une solidarité concrète au quotidien.

Et ce n'est pas un phénomène isolé. Partout, de nombreux jeunes s'impliquent activement dans des projets collectifs. Sans eux, beaucoup d'initiatives ne pourraient tout simplement pas exister.

Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)*, 17,5% des jeunes âgés de 16 à 20 ans déclarent avoir en 2021 une activité bénévole au moins 2 fois par semaine majoritairement dans le domaine du sport (32%) suivi par l'éducation (18%), la jeunesse (16%), l'environnement (14%) et le social/solidarité (14%)**. Cela montre bien que l'engagement des jeunes est une réalité, même s'il n'est pas toujours évoqué ou montré. Souvent, ils agissent par passion sans même se rendre compte qu'ils font du bénévolat.

Donner un coup de main lors d'un événement local, aider un camarade dans ses études, participer à l'organisation d'une action ou s'occuper de la communication d'une association étudiante, aider les plus fragiles, assurer l'événementiel au sein de son club : tout cela, c'est déjà s'engager. Être présent dans un club sportif ou contribuer à la vie d'une association scolaire ou étudiante, c'est aussi une forme de bénévolat.

Finalement, s'engager peut prendre des formes très variées. Chacun peut trouver sa manière d'agir au service des autres.

Au-delà de l'aide apportée aux autres, le bénévolat est aussi une véritable expérience pour les jeunes eux-mêmes. Il leur permet de gagner en confiance, de développer des compétences et parfois même de trouver leur voie professionnelle. Prendre des initiatives, travailler en équipe, gérer des projets sont autant d'expériences qui servent bien au-delà du cadre associatif.



En 2025, 22 jeunes bénévoles ont été récompensés et encouragés par le CDMJSEA 49 à travers le Challenge du jeune bénévole

C'est justement pour mettre en valeur ces engagements que le CDMJSEA49 a créé le Challenge du jeune bénévole. Il s'adresse aux jeunes de 14 à 22 ans impliqués dans une association ou un club sportif du Maine-et-Loire, pour reconnaître ce qu'ils font... et surtout leur donner la visibilité qu'ils méritent.

Comment candidater ?

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du CDMJSEA49 dans la rubrique "Les Challenges" et "Le Challenge du Jeune bénévole". et à retourner **uniquement complété à l'ordinateur** à cdmjsea49@gmail.com.

N'hésitez pas à en parler dans vos associations et clubs !

CALENDRIER 2026

- **Mi-avril 2026** : ouverture des candidatures ;
- **16 octobre 2026** : clôture des candidatures ;
- **Octobre-novembre 2026** : examen des candidatures et sélection par le jury ;
- **Fin novembre 2026** : remise des prix ;

Guillaume BERTIN
Responsable du Challenge du Jeune
bénévole

*INJEP, enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons 2021

** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2025



Cinderella POIDEVIN, championne de France de Babyfoot

CINDÉRELLA, CHAMPIONNE DE FRANCE DE BABYFOOT

Les 1er, 2 et 3 mai, notre amie administratrice du Comité départemental MJSEA du Maine et Loire Cindérella POIDEVIN participait aux championnats de France de babyfoot.

Si son parcours avec sa partenaire de double féminin s'est terminé en quart de finale elle est championne de France avec son équipe de club. Ceci lui permet de se qualifier pour la prochaine coupe d'Europe.

Elle conserve par ailleurs pour la 4^e fois consécutive son titre de championne de France en simple féminin.

Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de Maine-et-Loire la félicite pour ce beau palmarès ! Bravo !

Guillaume BERTIN



Cinderella POIDEVIN et son équipe de club

*Pierrick CAPELLE © L'Equipe*

PIERRICK CAPELLE RACCROCHE LE BALLON ROND

Pierrick CAPELLE, né le 15 avril 1987 à Lesquin, incarne l'exemple même du joueur construit dans la persévérance et la discrétion. Milieu de terrain polyvalent, capable d'évoluer aussi bien sur un côté que dans l'axe, il s'est imposé au fil des années comme une valeur sûre du football français, sans jamais emprunter les chemins traditionnels des centres de formation prestigieux.

Après des débuts dans les divisions inférieures, notamment à Quevilly puis à Boulogne-sur-Mer, il franchit un cap important en rejoignant Clermont en 2011. Pendant quatre saisons, il y gagne en régularité et en maturité, disputant plus d'une centaine de rencontres et attirant l'attention de clubs de l'élite.

C'est en 2015, lors de son arrivée à Angers, que sa carrière prend une nouvelle dimension. Il accompagne le club dans son installation en Ligue 1 et devient rapidement un élément central du vestiaire. Travailleur infatigable, doté d'un sens tactique aiguisé, il s'impose comme un cadre, puis comme un capitaine respecté depuis 2022. Son parcours est marqué par des moments forts, dont une finale de Coupe de France en 2017, ainsi qu'une fidélité rare dans le football moderne, avec pas moins de 322 matches disputés sous les couleurs angevines et 24 buts marqués.

Plus qu'un simple joueur, Pierrick CAPELLE symbolise une certaine idée du football : celle de l'engagement, de la constance et du collectif. Loin des projecteurs, il s'est construit une carrière solide et durable, devenant au fil du temps l'un des visages emblématiques d'Angers SCO et un modèle pour de très nombreuses et très nombreux jeunes joueuses et joueurs.

A la fin de la saison 2025-2026, le milieu angevin a annoncé prendre sa retraite. Le CDMJSEA 49 salue son esprit sportif, sa fidélité et les valeurs sportives qu'il a transmis au public jeune et moins jeune. Nous lui souhaitons le meilleur pour la nouvelle page de sa vie qui s'ouvre.



Une ambiance de feu réunissait les passionnés du ballon ovale et les supporters du Angers Sco Rugby. © Guillaume BERTIN

ANGERS SCO RUGBY A CRU A LA FÉDÉRALE 2

Dimanche 24 mai 2026, sous un soleil de plomb mais dans une ambiance de feu, l'équipe de Fédérale 3 d'Angers Sco Rugby rencontrait Paris 15 au cours d'un match qui avait tout l'air d'une finale pour l'accès à la fédérale 2. Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de Maine-et-Loire, représenté par Guillaume BERTIN, administrateur départemental, assistait à la rencontre.

Bien que dominateur durant la 1^{ère} mi-temps, le Angers Sco Rugby accusait un retard de 12 points (7-19), avant la pause, face à un réalisme parisien efficace et perspicace.

De retour de la pause, les angevins purent raccrocher au score en égalisant 19 à 19 jusqu'à peu de temps avant le coup de sifflet final. Le réalisme parisien, concrétisé à chaque occasion, a enterriné le match par une pénalité à la 70^e minute suivi d'un essai transformé à la 79^e minute.

A l'issue de la rencontre, 3 joueurs ont quitté le club, parfois après plus de 20 ans de licence au club : Iban DAMESTOY, Matthieu SAVARY et Lasha TAVBERIDZE.

Le CDMJSEA49 félicite l'ensemble des joueurs et des responsables pour ce beau parcours. Il salue également l'engagement des joueurs qui quittent le club pour d'autres horizons.

Guillaume BERTIN

LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901 : L'HISTOIRE D'UNE LIBERTÉ DEVENUE UN PILIER DE LA RÉPUBLIQUE

Le 1er juillet 1901, le Parlement adopte une loi qui allait durablement transformer le paysage institutionnel et social français. En consacrant la liberté d'association, la République reconnaît aux citoyens le droit de se regrouper librement pour poursuivre un objectif commun, sans autorisation préalable de l'administration. 125 ans après son adoption, cette loi demeure le fondement de la vie associative française et l'un des textes emblématiques des libertés publiques.

Pourtant, cette liberté n'a rien d'évident. Elle est l'aboutissement d'un long cheminement historique, marqué par les bouleversements de la Révolution française, les inquiétudes des pouvoirs publics face aux groupements organisés et la lente affirmation d'une société civile autonome. L'histoire de la loi du 1er juillet 1901 est, à bien des égards, celle de la construction de la démocratie française.



Une liberté longtemps refusée

À la veille de la Révolution française, la société est structurée par une multitude de corps intermédiaires : corporations de métiers, confréries religieuses, guildes, académies ou communautés professionnelles. Ces organisations jouent un rôle économique et social important, mais elles incarnent également les privilèges de l'Ancien Régime que les révolutionnaires entendent abolir.

La nuit du 4 août 1789 marque la disparition des privilèges. Deux ans plus tard, la loi *Le Chapelier* du 14 juin 1791 parachève cette volonté en supprimant les corporations et en interdisant toute coalition ou association professionnelle. Les députés révolutionnaires considèrent que la Nation ne doit plus être composée de groupes défendant des intérêts particuliers, mais uniquement de citoyens égaux devant la loi.

Ce choix peut aujourd'hui sembler paradoxal. Alors que la Révolution proclame les libertés individuelles, elle refuse encore les libertés collectives. Pour les révolutionnaires, toute organisation autonome est susceptible de recréer des privilèges ou de concurrencer la souveraineté nationale.

Cette conception marquera profondément le droit français pendant plus d'un siècle.

Une liberté longtemps refusée

Sous le Consulat puis le Premier Empire, cette défiance est renforcée. Le Code pénal de 1810 impose une autorisation gouvernementale pour les associations de plus de vingt personnes. Derrière cette disposition se profile une préoccupation constante : empêcher la constitution de contre-pouvoirs capables de remettre en cause l'autorité de l'État.

Les régimes qui se succèdent au cours du XIX^e siècle – Restauration, Monarchie de Juillet, Deuxième République et Second Empire – maintiennent largement ce principe. Les autorités redoutent les sociétés secrètes, les mouvements révolutionnaires, les organisations ouvrières ou encore les congrégations religieuses. Les associations existent, mais leur création demeure étroitement surveillée.

Dans le même temps, la société française se transforme profondément. L'industrialisation, l'urbanisation et les progrès de l'instruction favorisent l'émergence d'initiatives collectives. Sociétés de secours mutuels, cercles scientifiques, sociétés musicales, clubs sportifs, bibliothèques populaires ou œuvres philanthropiques témoignent d'une société civile en plein essor. Le droit apparaît alors de plus en plus en décalage avec la réalité sociale.

La Troisième République et l'affirmation des libertés publiques

L'installation durable de la Troisième République ouvre une nouvelle étape. Les républicains entreprennent de consolider le régime en affirmant progressivement les grandes libertés publiques. La liberté de la presse et la liberté de réunion sont reconnues en 1881 ; les syndicats sont autorisés en 1884.

La liberté d'association apparaît comme le prolongement naturel de cette évolution. Les débats sont toutefois complexes. Ils dépassent la seule question du droit des citoyens à se réunir et portent également sur la place des congrégations religieuses dans une République qui affirme progressivement son idéal de laïcité.

Le projet porté par Pierre WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904) cherche à concilier deux objectifs : reconnaître une véritable liberté d'association tout en soumettant les congrégations religieuses à un régime spécifique. Les discussions parlementaires, particulièrement nourries entre 1899 et 1901, témoignent des profondes divisions politiques de l'époque.

Une révolution juridique discrète mais décisive

Promulguée le 1^{er} juillet 1901, la loi définit l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Derrière cette formulation volontairement simple se cache une innovation majeure. Désormais, la création d'une association ne dépend plus d'une autorisation préalable de l'administration. La liberté devient le principe ; le contrôle, l'exception.

La loi distingue néanmoins plusieurs situations. Une association peut exister sans être déclarée. La déclaration en préfecture lui permet toutefois d'acquiescer la personnalité juridique, de posséder un patrimoine, d'ouvrir un compte bancaire, de conclure des contrats ou d'agir en justice.

Ce choix traduit une profonde évolution de la pensée politique française. L'État ne crée plus les associations ; il reconnaît la capacité des citoyens à s'organiser librement dans le respect de la loi.

Le développement d'une société civile organisée

Les effets de la réforme sont rapides. Dès les premières décennies du XX^e siècle, les associations se multiplient dans tous les domaines de la vie sociale. Elles accompagnent le développement du sport, de la culture, de l'éducation populaire, de l'action sociale et des loisirs.

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement associatif connaît une croissance spectaculaire. Les besoins liés à la reconstruction, à l'éducation, à la jeunesse, à la solidarité ou à la coopération internationale favorisent la création de milliers de nouvelles structures. À partir des années 1970, les associations deviennent également des acteurs majeurs dans les domaines de l'environnement, de la défense des consommateurs, de la lutte contre les exclusions ou de la protection du patrimoine.

Progressivement, elles s'imposent comme des partenaires des collectivités territoriales et de l'État, participant à la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques tout en conservant leur autonomie.

Une loi d'une remarquable modernité

L'une des principales forces de la loi du 1^{er} juillet 1901 réside dans sa sobriété. Le législateur a volontairement limité les contraintes imposées aux fondateurs, laissant aux associations une large liberté d'organisation. Cette souplesse explique la remarquable pérennité du texte, qui a traversé les évolutions politiques, économiques et sociales du XX^e et du XXI^e siècle sans perdre sa pertinence.

Si son environnement juridique s'est enrichi – notamment en matière de fiscalité, de financement public, de mécénat, de transparence financière ou de responsabilité des dirigeants –, son principe fondateur demeure inchangé : faire confiance aux citoyens pour porter collectivement des projets d'intérêt commun.



Un héritage toujours vivant

La loi du 1^{er} juillet 1901 est souvent présentée comme le texte fondateur de la vie associative française. Elle est plus encore que cela. Elle marque le moment où la République accepte pleinement l'existence d'une société civile organisée, capable de contribuer à l'intérêt général sans relever directement de l'action de l'État.

Cette évolution a profondément façonné le modèle français. Les associations sont aujourd'hui présentes dans presque tous les domaines de la vie collective : culture, sport, solidarité, santé, éducation, environnement, mémoire, coopération internationale ou développement local. Elles constituent un espace d'engagement, d'innovation et de participation citoyenne qui complète l'action des pouvoirs publics.

Plus d'un siècle après son adoption, la loi de 1901 demeure ainsi un texte d'une étonnante actualité. Elle rappelle qu'une démocratie vivante ne repose pas seulement sur ses institutions, mais également sur la capacité des citoyens à se rassembler librement, à agir collectivement et à participer, aux côtés des pouvoirs publics, à la construction du bien commun.

Guillaume BERTIN

Bibliographie

- Bardout, J.-C. (2001). *L'histoire étonnante de la loi 1901 : le droit d'association en France avant et après Pierre Waldeck-Rousseau* (2. éd.). Editions Juris Service.
- Ducomte, J.-M., & Roirant, J.-M. (2011). *La liberté de s'associer*. Éd. Privat.
- France Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. (2000). *L'Avènement de la loi de 1901 sur le droit d'association : [genèse et évolution de la loi au fil des Journaux officiels]*. Direction des journaux officiels.
- Winock, M. (2022). Loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. *La Belle Époque* (p. 463-465). Perrin. <https://shs.cairn.info/la-belle-epoque--9782262101282-page-463?lang=fr>.

TOUR DE FRANCE : UNE LÉGENDE SPORTIVE ET UNE FÊTE POPULAIRE

Synonyme de vacances et inséparable des beaux jours, le Tour de France est aujourd'hui la plus grande course cycliste du monde, mais son histoire est surtout celle d'un événement né dans un contexte médiatique, devenu au fil du temps un phénomène sportif, culturel et populaire unique.

La naissance d'une idée

Le Tour de France est créé en 1903 par le journal *L'Auto*. À cette époque, la presse sportive est très concurrentielle, et le journal cherche un moyen spectaculaire d'augmenter ses ventes.

L'idée est simple mais révolutionnaire : organiser une course cycliste autour de la France. Le succès est immédiat. La première édition réunit 60 coureurs et attire rapidement l'attention du public.

Mais à ses débuts, le Tour est une épreuve extrêmement dure : certaines étapes dépassent 300 kilomètres, les routes sont en mauvais état, et les coureurs roulent souvent de nuit, parfois seuls pendant des heures.

Premiers exploits, interruptions et évolutions

Le premier vainqueur de l'histoire est Maurice Garin, un coureur d'origine italienne naturalisé français. La course est extrêmement difficile : les routes sont en mauvais état, les étapes très longues et les conditions physiques éprouvantes. Malgré cela, le public est fasciné par cette nouvelle compétition qui met en valeur l'endurance et le courage des cyclistes.

Le Tour de France est interrompu à deux reprises à cause des guerres mondiales (1915-1918 et 1940-1946). À chaque reprise, il revient encore plus populaire.

Au fil des années, la course évolue : apparition des étapes de montagne, création du classement général, arrivée des équipes nationales puis des équipes sponsors ainsi que modernisation des vélos et des équipements.

Les cols mythiques comme le Tourmalet, l'Alpe d'Huez ou le Galibier deviennent des passages incontournables. C'est d'ailleurs souvent en montagne que se joue la victoire finale, entre souffrance, tactique et dépassement de soi.

Aujourd'hui, le Tour attire les meilleurs cyclistes du monde entier et est diffusé dans plus de 190 pays. Il est devenu une vitrine du sport et des paysages français.

Le coureur leader du classement général porte depuis 1919 le maillot jaune ; un choix de couleur qui n'est pas dû au hasard car vient du journal qui a créé le Tour, *L'Auto*, imprimé sur du papier... jaune.



Un rendez-vous populaire, mythique et attendu

Le Tour de France est surtout connu pour son ambiance unique. Chaque année, des millions de personnes s'installent au bord des routes pour voir passer les coureurs.

Les spectateurs arrivent parfois plusieurs heures à l'avance, installent des chaises, des drapeaux et piqueniquent dans une ambiance conviviale. Les villages traversés vivent au rythme du Tour avec décorations, animations et fêtes locales.

La caravane publicitaire, créée en 1930, y ajoute une dimension festive : véhicules décorés, musique, animations et distribution de cadeaux transforment la course en véritable spectacle populaire pour les petits et les grands.

Figure mythique et emblématique de la caravane du Tour, Yvette HORNER contribua, entre les années 1950 et 1970, à en développer l'aspect populaire. Installée sur un char décoré, elle jouait de l'accordéon en direct pendant que la caravane traversait les villes et les villages.

Le Tour de France Femmes : un retour tardif mais important

Longtemps absent, le cyclisme féminin a retrouvé une grande compétition officielle avec le Tour de France Femmes, relancé en 2022 et marqué par la victoire de Pauline FERRAND-PREVOT en 2025.

Cette course permet aux meilleures cyclistes du monde de s'affronter sur un parcours exigeant, tout en bénéficiant d'une forte visibilité médiatique. Elle contribue à renforcer la place du sport féminin dans le cyclisme professionnel.

DE 1930 À AUJOURD'HUI : L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

La Coupe du monde de football est aujourd'hui l'événement sportif le plus regardé de la planète. Tous les quatre ans, des milliards de téléspectateurs suivent les exploits des meilleures équipes nationales, tandis que les supporters se rassemblent pour vivre des moments d'émotion et de passion. Pourtant, cette compétition prestigieuse n'a pas toujours connu un tel succès. Son histoire débute au début du XX^e siècle, portée par la volonté de créer un tournoi mondial exclusivement consacré au football.



Le premier trophée de la compétition est conçu par le sculpteur français Abel LAFLEUR. Il représente la déesse grecque Niké, symbole de la victoire. En 1970 un nouveau trophée, dessiné par le sculpteur italien Silvio GAZZANIGA est créé. C'est celui remis aux vainqueurs de nos jours.

La naissance d'une idée

Avant la création de la Coupe du monde, les compétitions internationales se déroulaient principalement lors des Jeux olympiques. Cependant, les règles de l'époque limitaient la participation des joueurs professionnels. Face à cette situation, Jules RIMET, président de la FIFA, imagine une compétition ouverte aux meilleures sélections nationales, indépendamment des Jeux olympiques.

En 1928, la FIFA adopte officiellement ce projet. Deux ans plus tard, la première Coupe du monde voit le jour en Uruguay (champions olympiques en 1924 et 1928), un pays alors considéré comme l'une des plus grandes puissances du football.

L'édition fondatrice de 1930

La première Coupe du monde se déroule du 13 au 30 juillet 1930. Treize équipes participent à cette aventure historique : sept venues d'Amérique du Sud, quatre d'Europe et deux d'Amérique du Nord.

La finale oppose l'Uruguay à l'Argentine dans une ambiance exceptionnelle. Les Uruguayens remportent la rencontre sur le score de 4 à 2 devant leur public et inscrivent leur nom comme premiers Champions du monde.

Une compétition qui grandit

Au fil des éditions, la Coupe du monde connaît une popularité grandissante. Malgré une interruption durant la Seconde Guerre mondiale, elle reprend en 1950 et devient progressivement le rendez-vous incontournable du football mondial.

Le nombre de participants augmente régulièrement afin de représenter toutes les régions du monde. Cette ouverture permet à de nouvelles nations de se révéler et contribue au développement du football sur tous les continents.

Des moments qui ont marqué l'histoire

La Coupe du monde est jalonnée d'exploits devenus légendaires. Des équipes comme le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, l'Argentine ou encore la France championne du monde en 1998 et 2018, ont marqué différentes générations de supporters. Certains joueurs sont également entrés dans la légende grâce à leurs performances : PELE, Diego MARADONA, RONALDO, Zinédine ZIDANE ou Lionel MESSI figurent parmi les plus grands noms associés à cette compétition.

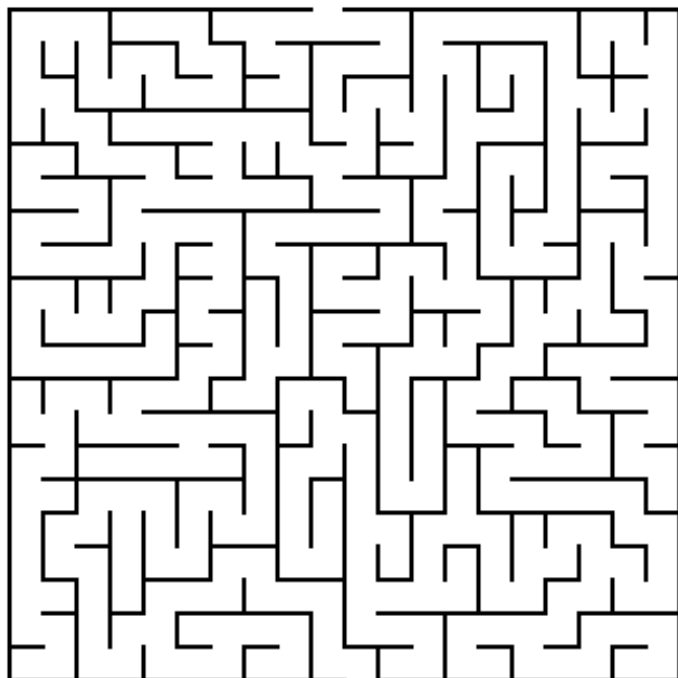
Chaque édition apporte son lot de surprises, de records et d'émotions, faisant de la Coupe du monde un événement mondiale et populaire unique.

Une compétition en constante évolution

La Coupe du monde continue d'évoluer pour répondre au développement du football international. Les innovations technologiques, comme l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), ont modifié le déroulement des matchs. L'élargissement du nombre de participants permet également à davantage de pays de vivre le rêve mondial.

Au-delà du terrain, la compétition favorise les échanges culturels, renforce la popularité du football et rassemble des millions de personnes autour d'une passion commune.



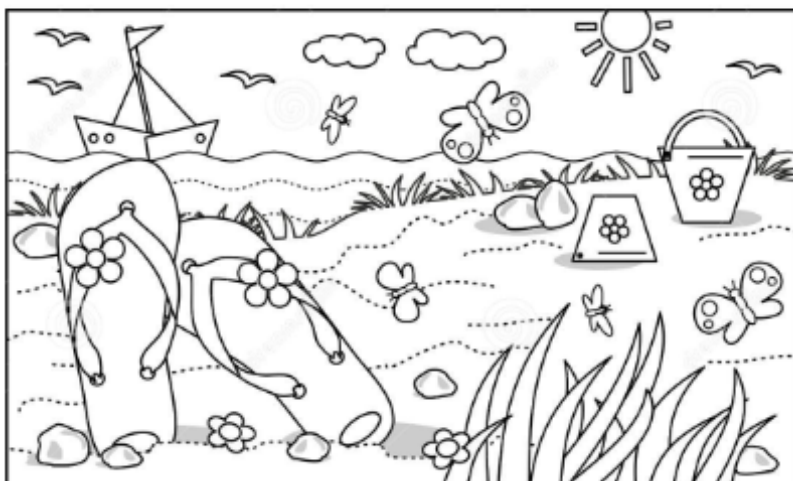
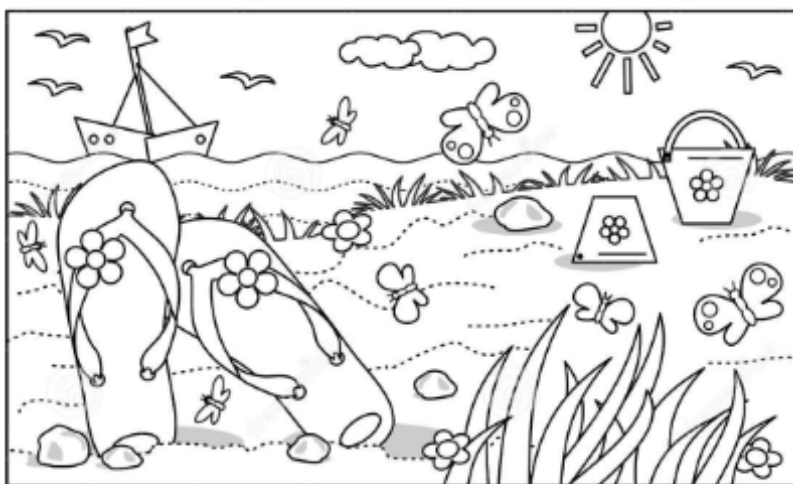


LE CONTRE LA MONTRE

Tentez d'aider le jeune cycliste à retrouver son chemin le plus rapidement possible pour remporter la coupe !

LES 10 DIFFÉRENCES

Tentez de retrouver les 10 différences entre ces deux paysages de vacances



LES MOTS CACHÉS

Y	T	P	B	X	M	E	Q	K	A	T	S	N	F
V	B	O	Q	C	O	L	L	E	C	T	I	F	T
D	F	K	I	N	C	L	U	S	I	O	N	H	A
C	E	E	X	P	E	R	I	E	N	C	E	A	S
U	F	C	D	T	X	T	Q	J	D	I	O	E	S
R	A	T	O	J	M	R	Z	S	I	T	G	C	O
I	M	C	O	U	X	X	Z	P	A	O	H	H	C
O	R	Y	R	L	V	Y	D	O	L	Y	E	A	I
S	F	I	S	D	É	E	X	R	O	E	Q	N	A
I	V	C	W	S	L	R	R	T	G	N	U	G	T
T	X	J	Q	O	N	D	A	T	U	N	I	E	I
E	F	I	S	X	J	L	Z	N	E	E	P	T	O
E	D	U	C	A	T	I	O	N	C	T	E	T	N
A	M	I	T	I	E	E	G	B	N	E	Y	C	P

Amitié
Association
Citoyenneté
Collectif
Curiosité
Découverte
Dialogue
Echange
Education
Equipe
Expérience
Inclusion
Tolérance
Sport

LA CITATION DU MOMENT

“Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.”

Les Caractères (1696), 10, IV, Du coeur

Jean de la BRUYERE
(1645 - 1696)
Moraliste - Académicien

CHARADE

On regarde souvent mon premier pour ses programmes

Mon second a une baguette magique

Mon troisième se mange en Chine

La plupart des animaux ont ma quatrième

Mon tout est un moyen de transport aux sports d'hiver

Téléphonique

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PAUL DUPUIS

RÉDACTEUR EN CHEF
GUILLAUME BERTIN

COMITÉ DE RÉDACTION POUR CE NUMÉRO
JEAN-PAUL DUPUIS ; NICOLAS BEZIE ; NOËL BLEU ; GUILLAUME BERTIN

REVUE EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉE PAR
COURRIEL

CONTACT@CDMJSEA49.ORG

LE SUDOKU

			9		5		2	
	5		2			7		
		2				4		6
2	1				7			
							8	3
5		4				1		
	4	9						2
8				7	3			4
6			4		9	8		